

Plan vélo de l'ARC

Avis du conseil municipal de Saint-Sauveur



Objet

L'objet de ce document est de formuler l'avis du conseil municipal de Saint-Sauveur sur le plan vélo de l'ARC, en particulier sur l'itinéraire 7 qui traverserait le village pour relier la piste de Lacroix-Saint-Ouen à celle de Béthisy-Saint-Pierre.

Principes généraux

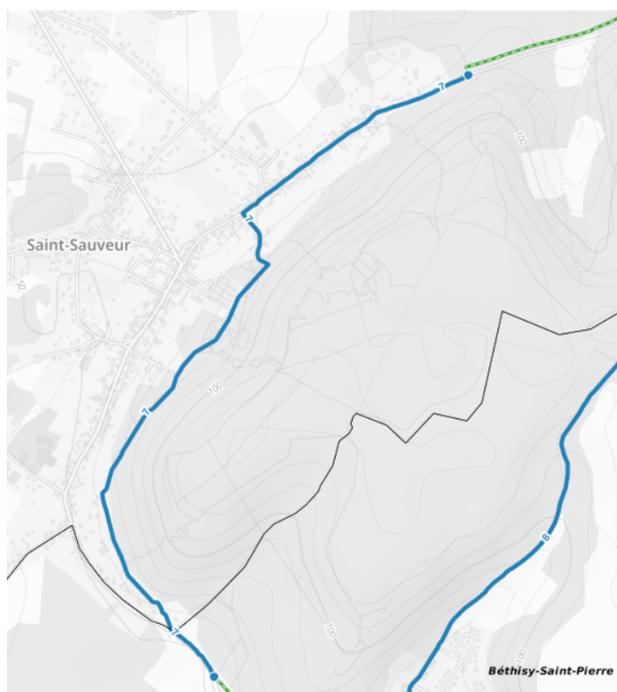
Les principes généraux sur lesquels les élus de Saint-Sauveur se basent dans cette réflexion sur ce plan vélo sont les suivants :

- sécurité des cyclistes ;
- utilisabilité de la piste pour tous ;
- minimisation des impacts environnementaux négatifs.

Itinéraire 7 / Saint-Sauveur – Béthisy-Saint-Pierre

Itinéraire complet

Tracé actuel du plan



Les éléments de définition suivants sont repris du site de présentation de l'ARC (<https://geo.compiegnois.fr/adws/app/9f32f5a7-1f4a-11eb-9fe5-85eb52a29e6a/>) :

- **Dénomination** : *Saint-Sauveur < > Néry*
 - *via Béthisy-Saint-Pierre / bis Scandibérique*
- **Longueur** : *2325m*
- **Principes d'aménagement(s) cyclable(s)** : *Voie verte ET Jalonnement de position*
- **Vocation** : *Loisirs + Utilitaire*
- **Lieu(x) desservi(s)** :
 - *Mairie*
 - *École maternelle publique Aurore*
 - *École élémentaire René Boulanger*
 - *Salle Joseph Bénard*
- **Description** :
 - *Sortie voie verte Lacroix-Saint-Ouen – Saint-Sauveur : connexion rue Pasteur sur le parking (20m)*
 - *Rue Pasteur : jalon 780m*
 - *Tourner à gauche rue Cavée Bergeron : jalon 125m*
 - *Poursuivre sur sentiers communaux : voie verte 1200m*
 - *Déboucher sur Rue Aristide Briand D98 jusqu'à la boucle en voie verte "Béthisy-Saint-Pierre" : jalon 200m*

Critiques

- points positifs
 - le tracé actuel sécurise le cheminement en parallèle de la rue Aristide Briand sur majorité de cette rue, rue qui est autrement dangereuse pour les vélos car très fréquentée et étroite
 - pour les habitants de Saint-Sauveur, ce tracé peut sécuriser le cheminement jusqu'aux écoles
 - le tracé permet également d'accéder à l'église de Saint-Sauveur, à son monument aux morts et à la stèle relatant la mort de 3 résistants, soit autant de points d'intérêt pour un usage loisir/tourisme
- points négatifs
 - certains secteurs présentent des difficultés qui rendent le tracé difficilement praticable par tous les cyclistes
 - d'autres secteurs sont en partage avec les voitures, dont certains sont dangereux
- la salle Joseph Bénard sert quasi-exclusivement de cantine scolaire et ne présente pas d'intérêt particulier
- la mairie n'est pas directement accessible par la piste – il faut encore emprunter une portion de la rue principale (D98) pour y accéder

Portion côté de Lacroix-Saint-Ouen

Tracé actuel du plan



Description :

- *Sortie voie verte Lacroix-Saint-Ouen – Saint-Sauveur : connexion rue Pasteur sur le parking (20m)*
- *Rue Pasteur : jalon 780m*
- *Tourner à gauche rue Cavée Bergeron : jalon 125m*

Critiques

- points négatifs
 - **dénivelé important en passant par la cavée Bergeron**
 - partage de 900m de route avec les voitures avec de nombreux stationnements de voitures (rue Pasteur) et une route étroite (cavée Bergeron)



*vue de la Cavée Bergeron depuis la rue Pasteur
Le dénivelé est perceptible
en regardant les façades des maisons.*

Alternatives proposées

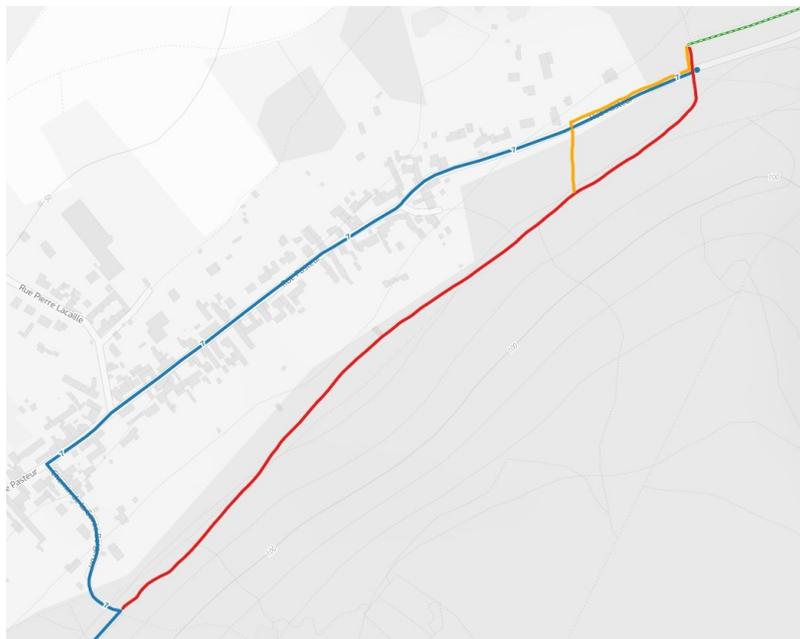
2 tracés alternatifs sont proposés :

1. continuité directe

- au sortir de la piste, traverser le parking de la piste cyclable et la route pour rentrer directement en forêt
- continuer sur la sente en lisière de forêt, parallèle à la rue Pasteur
- rejoindre le tracé prévu au niveau du haut de la cavée Bergeron

2. remontée rue Pasteur

- au sortir de la piste, continuer rue Pasteur : environ 100m
- traverser la route pour remonter vers la forêt (rejoint le tracé de l'alternative 1)
- continuer sur la sente en lisière de forêt, parallèle à la rue Pasteur
- rejoindre le tracé prévu au niveau du haut de la cavée Bergeron



Plan du tronçon de l'itinéraire 7 côté Lacroix-Saint-Ouen

En vert : arrivée de la piste existante

En bleu : tracé du projet actuel

En rouge : alternative 1

En orange : alternative 2



vue panoramique du parking de la piste cyclable arrivant de Lacroix-Saint-Ouen

En vert : arrivée de la piste existante

En rouge : alternative 1 – la piste remonterait directement en forêt de l'autre côté de la route

En orange : alternative 2 – l'itinéraire emprunterait la rue Pasteur



vue panoramique de la rue Pasteur

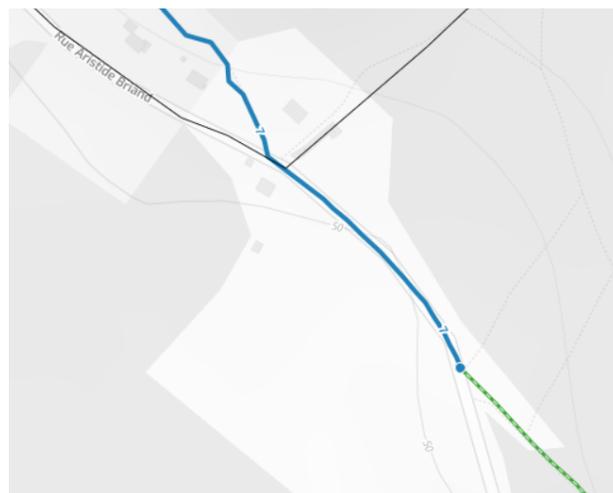
En orange : alternative 2 – peu après le parking, l'itinéraire monterait en forêt et rejoindrait le tracé de l'alternative 1

Critique de ces alternatives :

- points négatifs :
 - même si elles sont moins prononcées que la cavée Bergeron, 2 montées/descentes existent sur le chemin en lisière de forêt
 - en revanche, les différences de niveaux devraient être partiellement « lissables » sur ce tracé
- points positifs :
 - reprend tous les points positifs du tracé d'origine
 - sécurité :
 - alternative 1 : pas de voie partagée avec les voitures
 - alternative 2 : peu de voie partagée avec les voitures et sans aucune difficulté (ligne droite avec très bonne visibilité ; aucun stationnement le long de la chaussée)
 - utilisabilité : évitement de montée/descente de la cavée Bergeron - tous les cyclistes devraient pouvoir emprunter ces tracés sans difficulté majeure

Portion côté Béthisy-Saint-Pierre

Tracé actuel du plan



Description :

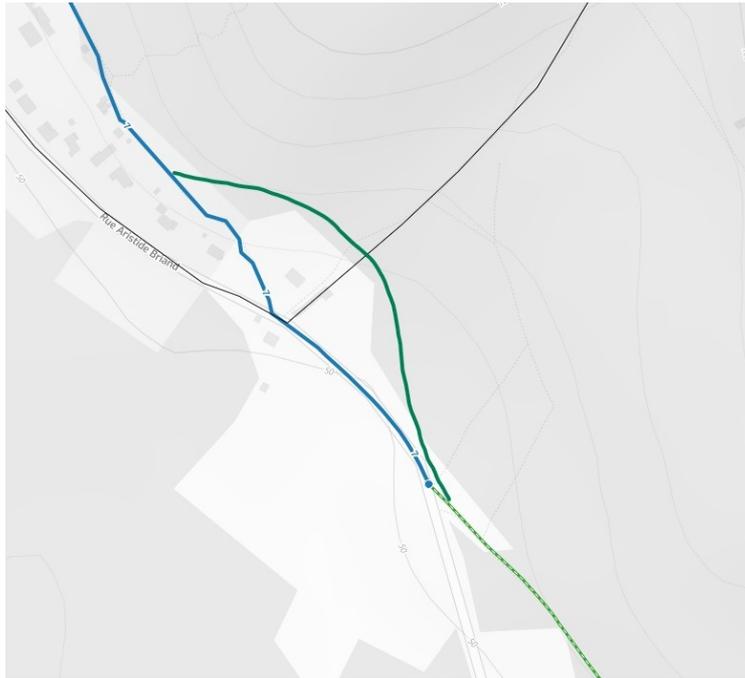
- *Déboucher sur Rue Aristide Briand D98 jusqu'à la boucle en voie verte "Béthisy-Saint-Pierre" : jalon 200m*

Critiques

- points négatifs
 - **cette portion de route départementale en entrée/sortie de village est très fréquentée et empruntée par des voitures roulant à des vitesses assez importantes**
 - dans le sens allant vers Béthisy-Saint-Pierre, la description du tracé laisse penser qu'il faudrait traverser complètement la route départementale par 2 fois pour lier les 2 pistes

Alternatives

1. nouvelle voie tracée dans la forêt pour lier les deux pistes
2. aménagement sécurisé sur le trottoir sur lequel la piste débouche



Plan du tronçon de l'itinéraire 7 côté Béthisy-Saint-Pierre

En vert foncé : alternative 1 – nouveau tracé dans la forêt

En bleu : tracé du projet actuel que l'alternative 2 cherche à faire passer sur le trottoir et bas côté



En bleu : l'alternative 2 - aménager le trottoir jusqu'à la piste de Béthisy-Saint-Pierre



En vert : alternative 1 - la piste vient d'un nouveau tracé qui passe en forêt derrière les dernières habitations de Saint-Sauveur

En bleu : alternative 2 – la piste est aménagée à côté de la route en continuité du troittoir

Critiques

- dans l'alternative 2, la route adjacente demandera un effort de sécurisation de la piste

Intégration

Voici d'autres axes de réflexion suggérés pour une meilleure intégration de la piste dans son environnement :

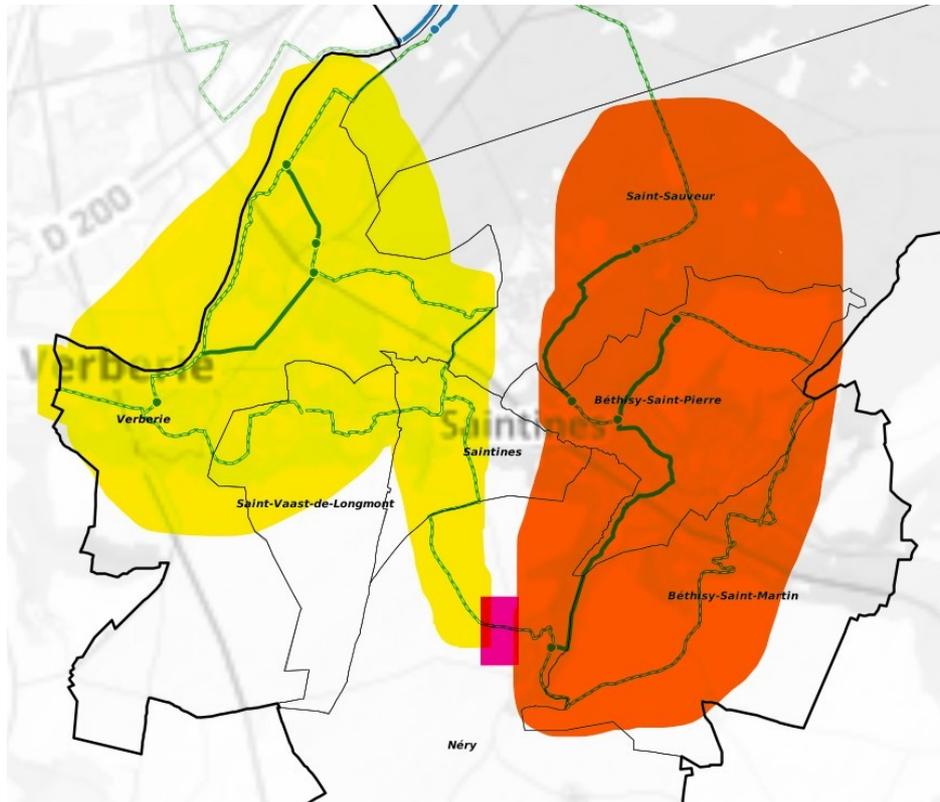
- utilisation d'un matériau avec l'impact négatif le plus réduit possible
 - éviter l'imperméabilisation des sols
 - éviter l'utilisation de revêtements dérivés du pétrole
- limitation de la visibilité sur propriétés limitrophes du tracé retenu

Liaison avec l'itinéraire existant Verberie - Saint-Vaast-De-Longmont - Saintines

Ce paragraphe décrit un itinéraire qui ne fait pas partie du projet actuel de plan vélo de l'ARC mais qui pourrait représenter un **objectif secondaire** intéressant à l'échelle intercommunale dans lequel la commune de Saint-Sauveur prendrait sa part.

Objectifs

- permettre l'accès à 2 zones d'activité à proximité de Saint-Sauveur : Zone des prés moireaux de Saint-Sauveur + Zone de Verberie
- renforcer le maillage du plan vélo de l'ARC



Dans le sud de l'ARC, 2 grandes zones de pistes cyclables ne se rejoignent que par 1 piste (jonction en rose)

Principes d'aménagement(s) cyclable(s) : Jalonnement de position ET Bande cyclable

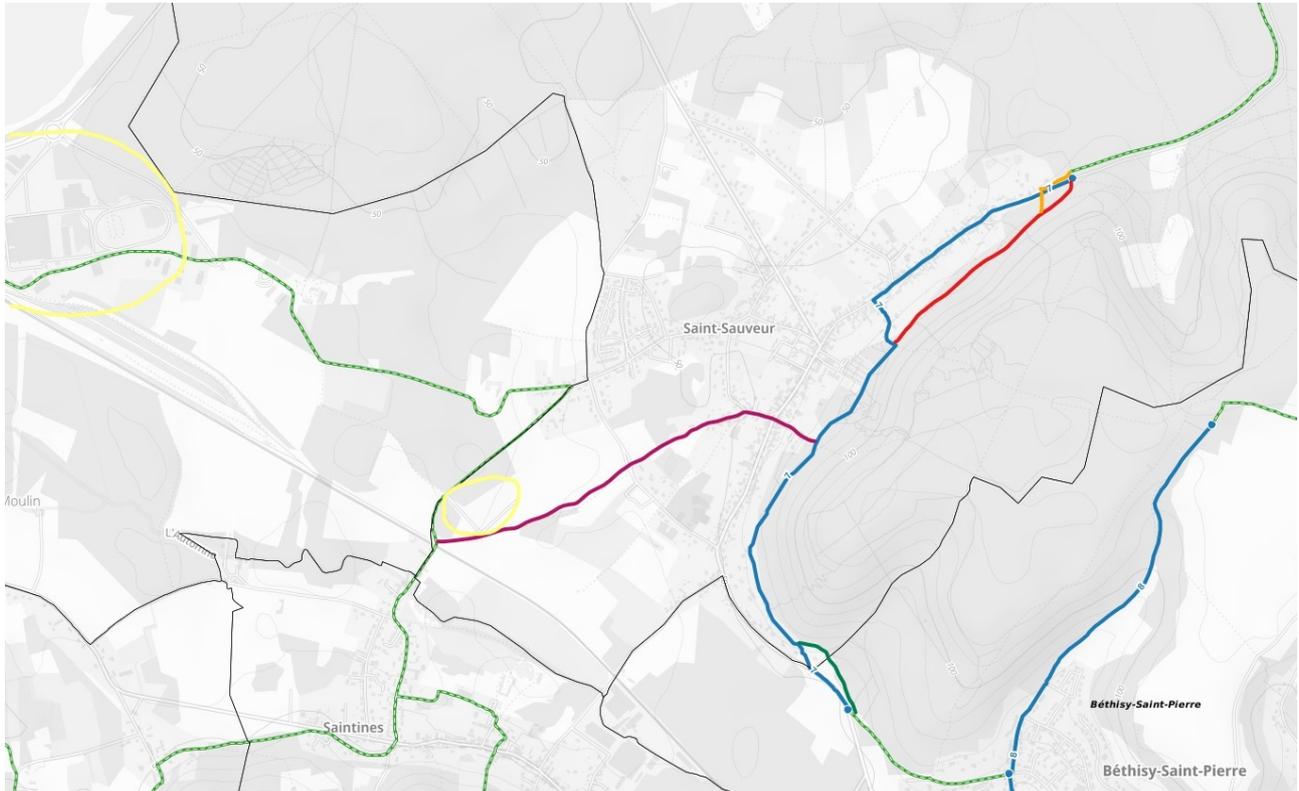
Vocation : Utilitaire (principalement) et Loisirs

Description :

- descendre la rue Léo Lagrange
- traverser la rue Artistide Briand pour emprunter la rue du docteur Roux
- rejoindre l'impasse du docteur Roux
- utiliser le sentier sur la droite (transformable en piste cyclable) jusqu'à la rue de la Liberté
- traverser la rue de la Liberté pour emprunter le chemin de la roche

Critiques :

- point négatif
 - même si la pente est moins prononcée que dans la cavée Bergeron, la rue Léo Lagrange représente une difficulté sur ce parcours par sa montée/descente



*En rose : nouvelle liaison partant de l'itinéraire 7 pour rejoindre une autre piste cyclable
En jaune : 2 zone d'activités*

Synthèse

Le plan vélo de l'ARC est une opportunité intéressante de créer des liaisons manquantes entre les communes du territoire.

Pour les Saint-Salvatoriens, l'itinéraire 7 permettrait ainsi non seulement d'accéder à vélo plus facilement et plus en sécurité à Béthisy-Saint-Pierre et Lacroix-Saint-Ouen, ce qui représenterait déjà une avancée significative, mais aussi au maillage qui va bien au-delà, et notamment jusqu'à Compiègne, ses zones d'activités et sa potentielle future liaison ferroviaire avec Roissy.

En revanche, pour que ce nouvel itinéraire soit utilisable par tous et en toute sécurité, quelques ajustements du plan nous semblent importants. Ils visent notamment à éviter une montée trop abrupte et non accessible à l'ensemble des cyclistes et à sécuriser le cheminement en évitant les secteurs partageant la voie avec les voitures.

Pour finir, Saint-Sauveur, village situé à la frontière de l'ancienne Basse Automne, nous semble avoir une position intéressante pour l'accès aux communes limitrophes de ce territoire. L'objectif secondaire proposé par Saint-Sauveur de liaison d'un itinéraire existant reliant déjà ces communes va dans le sens du développement des interconnexions, notamment pour des trajets à vocation utilitaire.